

Appel à une refonte des mécanismes de financement des départements

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Nous notons d'abord que **le texte de ce vœu interagit directement avec les politiques départementales et nos débats sur les délibérations**, je cite : *« ces dernières années, nos efforts de gestion et d'optimisation des dépenses liées aux compétences facultatives n'ont pas permis de compenser cette évolution »*.

Mais, tatillons, nous ne le serons pas, pour nous concentrer sur le fond du propos.

Evidemment, nous ne pouvons que souscrire à l'impératif de **financer correctement les départements, d'assurer leur autonomie fiscale et leur « libre administration »** - principe constitutionnel rappelé dans ce vœu.

Nous avons d'ailleurs ces dernières années défendu en toutes circonstances cet impératif, en cohérence avec notre vision de la démocratie locale, de la République et de son organisation territoriale.

Nous l'avons défendu, et le défendons encore, parfois contre les représentants de la droite parlementaire, qui ont le verbe haut pour dénoncer l'austérité lorsqu'elle frappe leurs collectivités, mais qui souvent se retrouvent à l'appuyer, par leurs vote, à l'Assemblée et au Sénat.

Mais nonobstant vos contradictions, chers collègues, **nous sommes disposés à voter ce vœu pour revendiquer auprès de l'Etat la garantie des moyens du service public départemental.**

Nous souhaiterions simplement proposer un amendement : le remplacement dans le 2^{ème} paragraphe, du terme de « modèle économique », qui ne nous paraît pas adapté s'agissant d'une collectivité territoriale. L'expression est d'ailleurs mise entre guillemets. **Le terme de « modèle de financement » ou « principe de financement » nous paraît plus à propos.**

Je vous remercie.